



## Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord  
La Patrie (Québec) J0B 1Y0  
Tél. : 819 560-8444  
Fax. : 819 560-8445  
[muni.hampden@hsf.qc.ca](mailto:muni.hampden@hsf.qc.ca)

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal du canton de Hampden  
tenue par vidéoconférence, le lundi 22 février 2021 à 18 h.**

**Étaient présents :**

- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 3. Madame Monique Scholz**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**
- Siège # 6. Monsieur Martin Turcotte**

**Étaient absents :**

- Siège # 1. Monsieur Pascal Prévost**

**Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Bertrand Prévost.**

**Est aussi présente la Directrice générale, secrétaire-trésorière madame Manon Roy, qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.**

### **#1 Ouverture de la séance**

Le maire, Bertrand Prévost ouvre la séance à 18 h et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

**#2**

### **2021-02-016 Adoption de l'ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolutions
  - 3.1 Adoption du programme d'aide à la voirie locale
4. Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents, que l'ordre du jour soit et est adopté.

**Adoptée**

#3

## **Résolutions**

#3.1

### **2021-02-017 Programme d'aide à la voirie locale**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du projet volet particulier d'amélioration (PPA) du programme d'aide à la voirie locale (PVA) ;

**ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment rempli ;

**ATTENDU QUE** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PVA ;

**ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PVA ;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lisa Irving et résolu à l'unanimité des membres présents, que la municipalité du canton de Hampden approuve les dépenses d'un montant de 10 000 \$ relatifs aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321.

**Adoptée**

#4

### **2021-02-018 Levée de séance**

À 18 h 28, madame Chantal Langlois propose la levée de la séance.

---

Bertrand Prévost  
Maire

---

Manon Roy  
Directrice générale et secrétaire-trésorière